

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article517>

# Le CNRS, la RGPP et les IDEX

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - ARCHIVES - 2011 -

Date de mise en ligne : jeudi 3 mars 2011

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

La deuxième phase de la RGPP est en marche. Maintenant elle va toucher nos organismes de recherche. François Fillon a confié à Pascal Aimé, inspecteur général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche, la mission de maîtriser la dépense publique dans les organismes. Les objectifs sont sans ambiguïté : analyser d'abord l'efficacité des fonctions support. Fonction support, quel vilain jargon technocratique pour nommer le travail de nos collègues administratifs et gestionnaires ! Les solutions sont énumérées : externalisation, répartition des fonctions support entre organismes et universités. L'expérience de Strasbourg ; est citée en exemple : création d'une unité mixte de service pour la gestion dans le cadre d'une délégation globale de gestion à l'hébergeur. Et fin juin, on passera aux fonctions soutien, traduisez l'information scientifique et technique, la formation, la valorisation.

L'INRA a déjà vu les premières conséquences de son audit. Sa délégation de Lille a été transférée dans la Somme. Onze personnes sont touchées. Au CNRS, à l'INSERM et à l'INRIA les inspecteurs sont au boulot. La direction du CNRS applique sans état d'âme, elle a déjà recensé le travail dans les délégations et dans un certain nombre de laboratoires test.

Mardi 22 février, les organisations syndicales, (voir la déclaration commune SNTRS-CGT, SNCS-FSU et SGEN-CFDT) ont interpellé la direction du CNRS. Les principales réponses sont venues du Directeur Général Délégué aux Ressources. Il n'a fait que confirmer l'ensemble des bruits qui circulent au CNRS. Certes, le discours se veut rassurant : « Mieux vaut se préparer et faire des propositions plutôt que d'attendre les résultats de l'audit, de toutes façon tout se passera en deux ou trois ans, ne vous affolez pas, les fusions de délégations de région parisienne ne sont pour l'instant que des réflexions préliminaires, rien n'est décidé, on ne fermera pas de délégations en province, mais il est question de leur transférer des missions nationales, par exemple un service facturier central ou les relations européennes, (sans préciser par ailleurs ce qui se passera pour ceux qui travaillent sur ces missions à Paris ou ailleurs), nous privilégierons la formation sur la mobilité, etc. »

Alain Fuchs, le Président du CNRS, a par ailleurs été très clair. Le Grand Emprunt bouleversera notre organisation administrative, mais attendons juin pour connaître la carte des IDEX avant de décider. Il a explicitement cité les projets de rapprochement entre universités parisiennes et la création du plateau de Saclay pour affirmer que le CNRS ne pouvait pas ne pas se poser la question de la relocalisation de ses délégations. « Mais ne vous faites pas d'illusions la RGPP touchera aussi les universités ».

Des illusions, messieurs les directeurs, nous n'en avons pas. Nous savons que la RGPP signifie la suppression d'un emploi sur deux départs en retraite. Nous savons que la mutualisation sera à terme le transfert des personnels administratifs aux universités, c'est ce que préconise le dernier rapport de la Cour des Comptes sur le CNRS. Nous savons que la dématérialisation des commandes signifie des emplois supprimés et plus de travail pour les chercheurs, les ingénieurs et techniciens. Nous savons que l'externalisation de l'informatique signifie des emplois supprimés et moins de service aux laboratoires. Nous savons que le grand emprunt aura pour conséquence la concentration de l'effort de recherche sur 5 à 10 grands sites et la mise en sommeil ou en extinction progressive des laboratoires en dehors des IDEX.

C'est un autre projet pour la recherche publique pour lequel le SNTRS-CGT appelle les personnels à se battre. Nous voulons :

" Un service public de recherche où le CNRS garde toute sa place, avec une collaboration équilibrée avec les universités.

" Un retour au pilotage de la recherche par les scientifiques.

" Un plan de titularisation massif pour résorber la précarité.

" La fin du management par le stress des personnels.